

PARTIE RÉSERVÉE AU JURY N°.....1 Instruction commune avec les cas n°...

A remplir et cocher tel que nécessaire

- Retrait demandé Signature.....
 La demande d'instruction est dans les délais
Initiateur représenté par :... C.C Poutriquet Yon
- Retrait autorisé
 Prolongation du temps limite

Autre partie représentée par :AFUTE.....Bateau FRA 53284

Témoins : Interprète

- Objections sur le jury : Oui Non
 Demande écrite identifie l'incident
 Proteste hélé à la première occasion raisonnable
 Pas besoin de héler ; autre partie informée à la première occasion raisonnable
 Pavillon rouge envoyé ostensiblement à la première occasion raisonnable

La demande est recevable, l'instruction continue

La demande n'est pas recevable, l'instruction est close

INTRODUCTION DU CAS : (Type d'instruction et une ou deux phrases pour présenter le cas, p.ex : « un incident bateau/bateau à la marque sous-le vent » ou « Une demande de réparation pour OCS »).

FRA53284 a fait escale à Puta SARIDAL en Espagne pour changer sa grande voile irrécupérable.

Le bateau a repris sa route à son point d'arrêt initial après 4h01 d'arrêt. Le point 13 des IC prévoit que ce

genre d'arrêt est pénalisé de 12 h. Pour des raisons de sécurité FRA53284 a demandé à repartir dès la

réparation effectuée pour ne pas être séparé de la flotte, et que le reste de la pénalité soit ajouté à son

temps de course à l'arrivée. Demande acceptée par le comité de course.

- Le croquis du bateau est validé par le jury Le croquis du jury est joint

CONCLUSIONS ET REGLES APPLICABLES En repartant immédiatement sans attendre les 12 h.FRA 53284

enfreint IC 13

- Demande rejetée **Bateau(x) : 53284 doit recevoir une pénalité de 7h59 à l'arrivée**

- Réparation non accordée

- Réparation accordée comme suit : à

- Demande de réouverture d'instruction : refusée acceptée

Président du jury et autres membres

Signature du Président : Date et heure : 25/04/2026 15H

Patrick BREHIER , Pierre PARENT, Etienne CHABRY